

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-045-DE
Date de signature : 05/10/2011
Date de réception : 06/10/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

45

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M. OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - Mme GARRET-RICHARD - M. ALLAERT - M. DUGOURD

OBJET

DE LA DELIBERATION

Musée des Beaux-Arts - Partenariat entre la Ville et le Centre Hospitalier Universitaire - Projet « Le musée à l'hôpital » - Demandes de subventions

Mme DURNET-ARCHERAY, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2008, le Musée des Beaux-Arts et le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon (CHU) ont engagé une collaboration autour d'une volonté partagée de s'ouvrir à la cité.

Ainsi, depuis plusieurs années, une plasticienne et une médiatrice du musée se rendent régulièrement à l'hôpital d'enfants et au centre gériatrique pour proposer aux patients un parcours artistique.

Au cours de l'année scolaire 2010 - 2011, l'offre a été élargie à d'autres entités de l'hôpital, toujours à l'attention des patients.

Par ailleurs, le Musée des Beaux-Arts et le CHU sont actuellement confrontés à des problématiques communes de déménagement et de travaux de rénovation, qui invitent à étudier et à améliorer les conditions d'accessibilité et d'accueil, des publics pour l'un et des patients pour l'autre.

Un nouveau projet de partenariat a récemment été élaboré par les deux structures, afin notamment de favoriser une nouvelle forme de communication entre toutes les catégories de personnes fréquentant les services hospitaliers.

Ainsi, le Musée des Beaux-Arts proposera au personnel des services de chirurgie digestive et de cancérologie et de chirurgie générale et d'urgence une découverte des collections du musée, autour d'un thème précis, accompagnée par un médiateur, dans le cadre du projet intitulé « Le musée à l'hôpital ». Chacun des participants sera invité à choisir une à trois œuvres parmi celles présentées. Les œuvres sélectionnées seront alors reproduites pour être exposées dans les couloirs des services au bénéfice des patients et de toutes les personnes fréquentant les lieux. L'accrochage sera complété par un dispositif de médiation favorisant la découverte des collections présentées.

L'agence Régionale de Santé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles sont susceptibles de financer ce projet, dont le coût est estimé à 10 000 € environ.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- solliciter, au taux le plus élevé possible, l'ensemble des subventions susceptibles d'être attribuées à la Ville, pour le projet « Le musée à l'hôpital » proposé au titre de l'année 2011 ;

2- m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ